

Des cultures en repli

Grâce au colza, au tournesol, au pois et au soja, l'agriculture française est la principale source communautaire de protéines végétales pour l'alimentation concentrée des animaux de ferme. Mais en 2000, ces cultures diminuent dans toute l'Union.

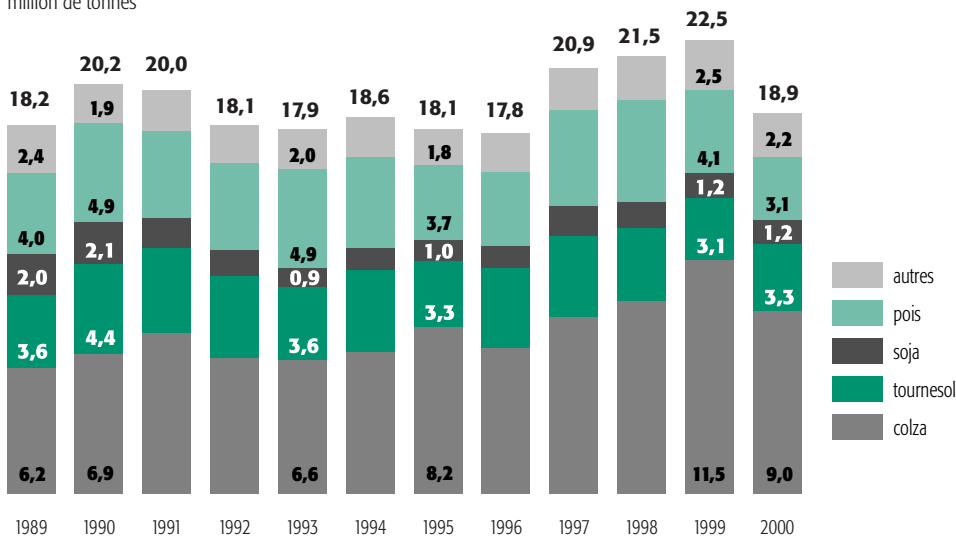
En France comme dans le reste de l'Union européenne, la culture des oléoprotéagineux n'a plus la cote. Parce qu'elles sont moins primées que par le passé, ces cultures cèdent la place aux céréales. Les superficies consacrées au colza, au tournesol, au pois, au soja et aux autres sources de protéines végétales perdent près d'un million d'hectares en 2000. Conséquence, la récolte communautaire baisse

de 16 % et n'atteint que 19 millions de tonnes contre 22,5 en 1999. Le recul de la récolte concerne les principaux pays producteurs à commencer par la France et l'Allemagne dont les récoltes diminuent de 18 % et 19 %, mais surtout le Royaume-Uni dont la production baisse de 28 %. Mais la récolte progresse en Espagne et en Italie. Les assolements des agriculteurs évoluent principalement en fonction de la politique agricole commune (Pac). La réforme de 1993 avait dans un premier temps fait baisser les récoltes chez les Quinze. Elles se sont ensuite redressées notamment grâce aux avantages accordés aux productions destinées à des usages industriels. Les niveaux des récoltes ont toutefois fluctué en fonction des ajustements annuels de la Pac qui passent principalement par la détermination des taux de gel obligatoire des terres. L'alignement progressif des aides consacrées à ces cultures sur celles des céréales, mis en place à compter de l'année 2000, rend désormais ces cultures moins attractives.

Baisse de 16 % de la récolte communautaire d'oléoprotéagineux en 2000

Production d'oléoprotéagineux dans l'Union européenne à 15 pays

million de tonnes



Source : Agreste - Eurostat

La France moins dépendante

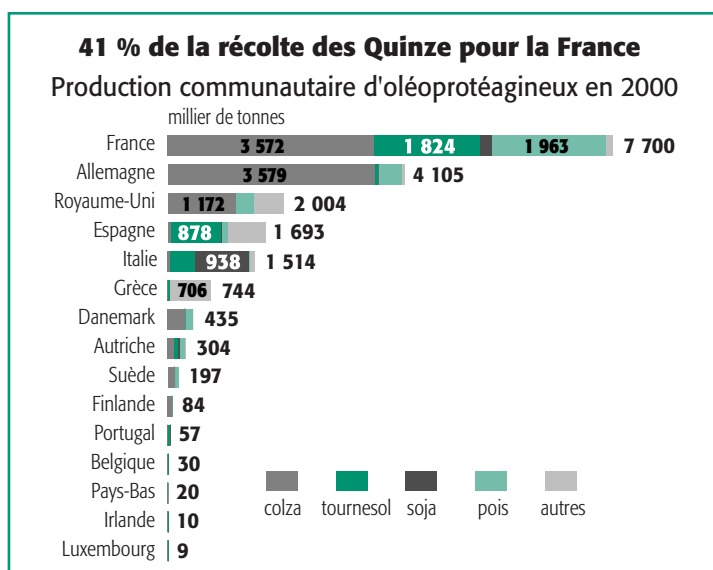
Parce qu'elle produit 41 % des oléoprotéagineux de l'Union >



➤ européenne en 2000, l'agriculture française est moins dépendante des importations pour son approvisionnement en protéines que ses partenaires européens. Sa production d'oléoprotéagineux, principalement constituée de colza, de pois et de tournesol, s'élève à 7,7 millions de tonnes en 2000, soit 41 % du total des Quinze. L'Allemagne est le second producteur, avec 4,1 millions de tonnes, devant le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Ces cinq pays cumulent 90 % de la récolte communautaire.

Du colza avant tout

Le colza est la première production oléoprotéagineuse chez les Quinze. La récolte communautaire s'élève à 9 millions de tonnes en 2000, pour une surface cultivée de 3,1 millions d'hectares. Le colza est la culture oléoprotéagineuse qui a connu le développement le plus rapide après 1993, retrouvant dès 1995 son niveau de 1993. La production de colza est ainsi passée de 6,6 millions de tonnes en 1993 à 11,5 millions en 1999. Les récoltes françaises et allemandes sont désormais de même importance, proches de 3,6 millions de tonnes. Elles représentent 80 % de la récolte des Quinze. La production allemande était la plus volumineuse jusqu'en 1995, mais le colza destiné à des usages non alimentaires a depuis beaucoup



Source : Agreste - Eurostat

progressé en France. Il représente aujourd'hui près de 10 % de l'ensemble des superficies françaises de colza, grâce à la réglementation particulière qui lui est réservée. En 2000, tous les pays enregistrent une baisse

En 2000, la production de colza à usage alimentaire diminue

plus ou moins importante de leur sole et de leur production. Les superficies françaises et allemandes perdent respectivement 145 000 et 120 000 hectares. En France, cette baisse provient pour l'essentiel des cultures alimentaires, la sole du colza à

usage industriel restant stable à plus de 300 000 hectares. Le recul des récoltes est, dans les deux pays, amplifié par la diminution des rendements. Ils sont en 2000 plus élevés outre-Rhin qu'en France. La récolte britannique diminue également, passant de plus d'1,7 million de tonnes en 1999 à 1,2 million en 2000.

Rendement record pour le tournesol français

Le tournesol est en 2000, par le tonnage récolté, la deuxième culture oléoprotéagineuse chez les Quinze. La production de l'année 2000 s'élève à 3,3 millions de tonnes grâce à des rendements exceptionnels. Elle dépassait les 4 millions au début des années quatre-vingt-dix. Les surfaces semées en tournesol ont en effet régulièrement baissé depuis 1993, passant de 3,3 millions d'hectares à 1,9 million en 2000. Plus de 90 % de la récolte communautaire provient de France, d'Espagne et d'Italie. La France est traditionnellement le premier pays producteur. Sa récolte atteint 1,8 million de tonnes en 2000, contre 900 000 pour l'Espagne et 400 000 pour l'Italie. La récolte espagnole a beaucoup

Moins de 8 millions d'hectares consacrés aux oléoprotéagineux en 2000

Superficies communautaires de l'Union à 15 pays en millier d'hectares

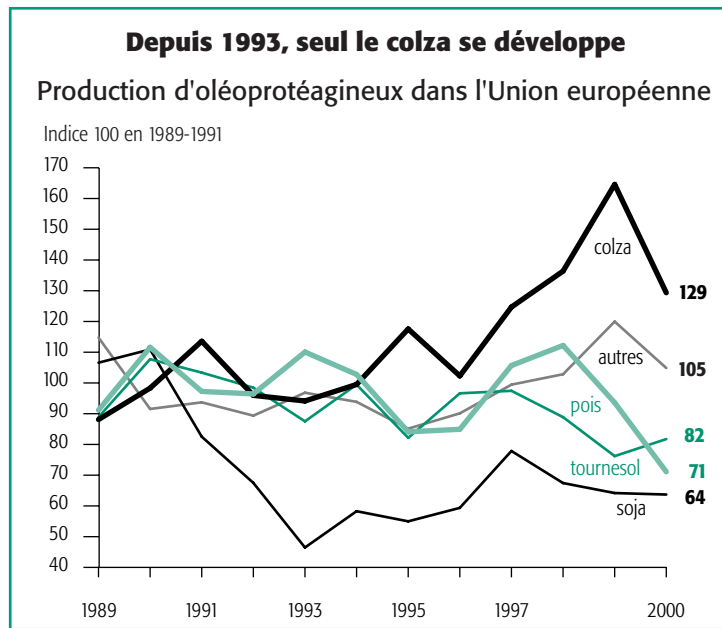
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Colza	2 402	2 700	2 594	2 466	2 784	2 854	2 616	2 804	3 095	3 460	3 055
Tournesol	2 698	2 426	2 739	3 277	2 947	2 503	2 431	2 255	2 213	2 001	1 933
Soja	672	499	451	298	365	313	328	419	488	371	355
Pois	1 064	1 008	1 061	1 117	1 163	993	1 068	1 174	1 257	1 017	903
Autres	1 444	1 267	1 321	1 251	1 259	1 377	1 610	1 622	1 501	1 756	1 391
Total	8 280	7 900	8 166	8 409	8 518	8 040	8 052	8 274	8 555	8 605	7 637

Source : Agreste - Eurostat

> elle atteignait encore 1,3 million de tonnes en 1993 contre 1,6 million en France. La production communautaire de tournesol progresse de 200 000 tonnes en 2000. Elle baisse peu en France où les surfaces reculent de 75 000 hectares. Les rendements y atteignent toutefois un niveau record de 25 quintaux à l'hectare. La récolte augmente au contraire de moitié en Espagne, après une année 1999 catastrophique. Elle reste cependant inférieure à son niveau record de 1998, année où les agriculteurs espagnols avaient utilisé plus d'un million d'hectares pour cette culture. En 2000, la sole du tournesol atteint 860 000 hectares et les rendements retrouvent un niveau normal pour ce pays, légèrement supérieur à 10 quintaux à l'hectare. Ils étaient passés sous les 7 quintaux en 1999.

Stabilité du soja

La récolte de soja des Quinze atteint 1,2 million de tonnes en 2000. Les agriculteurs européens en récoltaient encore près de 2 millions au début des années quatre-vingt-dix. La sole du soja a en effet baissé de moitié depuis dix ans. Elle est passée de 670 000 hectares en 1990, à 355 000 en 2000 malgré une légère reprise en 1997 et 1998. Les rendements ont toutefois bénéficié du progrès technique, gagnant en moyenne un quintal tous les cinq ans. La récolte communautaire de l'année 2000 est stable par rapport à celle de 1999. La culture du soja, qui réclame chaleur et humidité, n'est pratiquée de façon significative qu'en Italie et en France. En 2000, l'Italie fournit près de 80 % de la ressource des Quinze. Sa récolte atteint 940 000 tonnes soit 8 % de plus qu'en 1999. La sole gagne 10 000 hectares et les rendements augmentent pour s'approcher des 37 quintaux à l'hectare. Tendance inverse en France où la production diminue



Source : Agreste - Eurostat

à 210 000 tonnes. Les superficies en soja ne couvrent plus que 80 000 hectares soit 20 000 de moins qu'en 1999. Les rendements demeurent stables mais bien moins élevés qu'en Italie.

Moins de pois

La récolte de pois protéagineux des Quinze atteint 3,1 millions de tonnes en 2000. Cette baisse de 25 % par rapport à 1999 illustre la mauvaise rentabilité de la culture dans l'Union. >

Le soja en France

■ En 2000, l'agriculture française a produit 210 000 tonnes de soja, dont une grosse moitié en Midi-Pyrénées. Mais son potentiel de production est bien plus élevé. La récolte française de soja atteignait 300 000 tonnes en 1989. Le soja était alors implanté sur une part plus importante du territoire. On en trouvait dans 70 départements contre une cinquantaine aujourd'hui. En 1990, la culture du soja apparaissait dans toutes les régions hormis en Bretagne et dans le Nord - Pas-de-Calais. Le soja était princi-

palement implanté dans des régions d'élevage de volailles comme Midi-Pyrénées et la Bresse. Cette plante tropicale, qui a besoin d'un été chaud ainsi que de grandes quantités d'eau, était aussi cultivée de façon significative en Alsace, en Franche-Comté et en Côte-d'Or.

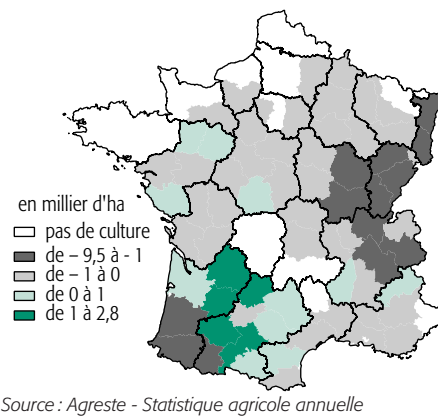
■ En 1999, la culture a quasiment disparu d'Alsace, a été réduite en Bresse et dans le sud de l'Aquitaine. Mais s'est étendue le long de la Garonne.

Principaux départements producteurs

Production de 2000 en tonne

Gers	40 000
Haute-Garonne	28 570
Lot-et-Garonne	28 250
Tarn-et-Garonne	17 250
Tarn	14 500
Saône-et-Loire	10 500
Côte-d'Or	9 300
Jura	7 460
Ain	6 300
Ariège	6 000

Évolution 1990-2000 des surfaces en soja



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Pour en savoir plus...

■ « Les Quinze à la recherche de protéines », *Agreste-Primeur*, n° 87, février 2001

et le site Internet du Scees : agreste.agriculture.gouv.fr

> Partout les surfaces reculent, perdant au total plus de 100 000 hectares. Et les rendements diminuent aussi dans tous les pays, sauf le Danemark, pour cause de mauvaises conditions climatiques au moment des récoltes. La France est le premier producteur des Quinze et le deuxième dans le monde. La récolte française, près de 2 millions de tonnes en 2000, est inférieure de 25 % à son niveau de 1999. La sole perd 45 000 hectares et les rendements près de 10 quintaux à l'hectare. L'Allemagne est le deuxième producteur de l'Union, mais sa récolte perd 200 000 tonnes en 2000, soit une baisse

de 34 %. Avec une récolte de 310 000 tonnes, le Royaume-Uni possède en 2000 la troisième ressource de l'Union.

Du coton en Espagne

La production des autres oléoprotéagineux atteint 2,2 millions de tonnes en 2000. Les plus importantes sont les graines de coton cultivées en Espagne et le lin implanté au Royaume-Uni. La ressource européenne dispose aussi de divers protéagineux comme les fèves et les féveroles, dont la récolte communautaire se chiffre à 700 000 tonnes en 2000, soit un peu moins qu'en 1999. Les Quinze en produisaient près

d'un million de tonnes il y a dix ans. Cette culture est aujourd'hui implantée sur 200 000 hectares, dont une grosse moitié au Royaume-Uni. Les agriculteurs européens récoltent également plus de 100 000 tonnes de vesces, pour l'essentiel en Espagne, et de 20 000 à 35 000 tonnes de lupin comme de lentilles en France et en Espagne. Et les prairies de légumineuses, comme le trèfle ou la luzerne, sont aussi des sources de protéines.

Jean-Denis Birot

Scees - Bureau statistiques végétales et forestières

Réglementation

■ La réforme de la politique agricole commune du début des années quatre-vingt-dix visait notamment à réduire l'offre de produits végétaux. Elle a instauré dans ce but un gel obligatoire des terres. La réforme a concerné dès 1992 les oléagineux, comme le colza, le tournesol ou le soja. Elle s'est appliquée aux céréales et aux protéagineux, tel le pois, à partir de 1993. Les aides directes attribuées à la culture des oléagineux étaient alors supérieures à celles versées pour les céréales. La réglementation sur les productions oléagineuses a été soumise aux accords de Blair House signés en novembre 1992 entre les États-Unis et l'Europe. Elles ne bénéficiaient d'un régime d'aides spécifiques que dans la limite d'une surface maximale garantie, qui s'élevait à 5,5 millions d'hectares pour l'Union européenne dont 1,7 million pour la France. Les dispositifs concernant les protéagineux ont été mis en place en 1993. Ils attribuaient une aide au revenu des agriculteurs sous la forme de paiement compensatoire par hectare.

■ En 2000, une nouvelle réglementation est issue des accords de Berlin. Elle prévoit une baisse de 15 % du prix d'intervention pour les céréales, et l'alignement en trois étapes de l'aide directe des oléagineux sur celle des céréales.

■ Une réglementation particulière s'applique pour la production d'oléoprotéagineux destinés à une utilisation industrielle comme la fabrication de biocarburants, de détergents, de lubrifiants, de plastiques, de cosmétiques, de médicaments ou de parfum. Les agriculteurs peuvent planter ces cultures sur des parcelles soumises au gel des terres. Mais il leur faut pour cela disposer d'un contrat avec un acheteur. Ce dispositif a permis de développer la culture du colza en France.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 16 F ■ © Agreste 2001